



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

commémorations

Question écrite n° 121198

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre délégué aux anciens combattants sur le site des Invalides. En effet, la France s'honorerait de placer, à l'endroit même où le capitaine Alfred Dreyfus fut dégradé de ses insignes militaires, par ses supérieurs hiérarchiques, à l'issue d'une campagne de haine antisémite qui traversa de nombreux secteurs de l'armée française. La présence sur l'entrée des Invalides d'une statue monumentale en bronze, comme celle du général de Gaulle et de Churchill sur les Champs-Élysées permettrait de rappeler à tous les visiteurs des Invalides, ce que fut ce moment peu glorieux de notre histoire. L'érection d'une telle statue sur cet endroit serait une reconnaissance nationale de l'honneur militaire sur ce monument glorieux des Invalides. Le maire de Paris est d'ailleurs, semble-t-il, déjà intervenu en ce sens. Cette proposition permettrait un grand moment de réconciliation entre, d'un côté, la France et sa mémoire et, de l'autre côté, les forces armées, dont les Invalides illustrent la bravoure et le courage au travers des siècles de combats. Il lui demande donc l'action qu'il compte mener avec sa collègue ministre de la défense pour promouvoir ce projet.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 121198

Rubrique : Cérémonies publiques et fêtes légales

Ministère interrogé : anciens combattants

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 mars 2007, page 3054